

Réf: Dossier N° 069151

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOGEZ-CI SUARL » en abrégé « SOGEZ-CI »

Siège social Abidjan, Cocody, COCODY ANGRE TERMINUS
81/82 LOT 5078 ILOT 335, Lot 5078, Ilot 335

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/01/2022 reçus par Me , et enregistrés au CEPICI le 17/01/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOGEZ-CI SUARL » en abrégé «
SOGEZ-CI »

Objet : BTP

- ENERGIES, ELECTRICITE, ELECTRIFICATION BT-HT-MT

- FORAGE ET TRAVAUX D'HYDROLIQUE

- TRAVAUX PUBLICS

- AMENAGEMENT PAYSAGERS

- PLANTING D'ARBRES, AGRO-FORESTERIE

- TRAVAUX DE VOIRIE ET AMENAGEMENT ROUTIER

- MATERIELS BIOMEDICAUX

- MOBILIER DE BUREAU ET MATERIEL ROULANT

- MATERIEL ET OUTILLAGES TECHNIQUES

- IMPORT EXPORT, TRANSIT DOUANES

- ELECTROMENAGERS

- FOURNITURES SCOLAIRES ET INFORMATIQUES

- VENTE DE PRODUITS TELEPHONIQUES

- CONSEIL ET GESTION IMMOBILIERE. Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se

rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, COCODY ANGRE TERMINUS 81/82 LOT 5078 ILOT 335, Lot 5078, Ilot 335

Dirigeant(s) : M AKOHOU ZINSOU EDMOND (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-00743 du 09/02/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°04615/GTCA/RC/2022 du 09/02/2022

